Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **33 (1897)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXIII^me ANNÉE — BIENNE
N° 16 — 15 Août 1897

L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *A mes sapins. — Quelques néologismes. — Réunion de la section pédagogique jurassienne. — Subvention aux écoles populaires. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique.*

A MES SAPINS

Le Breton a sa lande âpre et mystérieuse,
Le Lapon a sa steppe immense et sérieuse,
Le Suisse a ses monceaux de roches, de glaciers,
Le Landais, ses marais parsemés d'échassiers,
L'Italien son ciel de lumière rieuse,
L'Islandais ses isbergs, aux profils grimaciers;
L'Arabe a ses déserts où le regard se noie,
Où le sable parfois comme une mer ondoie,
Le Belge a ses bouquets que le soleil a peints,
Le matelot pensif écoute sous les pins
Les cris sourds de la mer dans les rocs qu'elle broie.
L'aéronaute a l'air ! Mais, moi ... j'ai mes sapins ! ...
Mes sapins, mes sapins ! A ce seul nom mon être
Frémit suavement. Leur aspect me pénètre
De respect et d'amour. Je m'isole souvent
Au fond de leurs bois noirs, et j'écoute le vent
Chanter dans l'orgue immense, et je crois reconnaître
En ces accords, des voix ... et je deviens savant ! ...
Vous défiez le jour. Vos subtiles ramilles
Epongent la lumière, et vos fines aiguilles
En filaments menus déchiquettent l'azur ;
Une lueur tombale erre en ce temple sûr,
Tandis que sur le sol les mousses, les brindilles
Font un tapis plus mol que les tapis d'Assur ...
O sapins, confidents de mes pleurs solitaires,
De mes rares soucis, de mes pensers austères,
Sapins, vous qui savez ma joie ou mon ennui,
Vous, dont les voix jamais à mes rêves n'ont nui,
Je vous aime pour vos insondables mystères,
Sapins, enfants des monts, noirs amants de la nuit !

D.-J.-L. HUOT-SORDOT
instituteur à Besançon
dans l'*Anthologie des instituteurs-poètes.*

QUELQUES NÉOLOGISMES

I.

Le dictionnaire de l'Académie française offre l'hospitalité de ses pages aux mots devenus d'une « nécessité permanente ». Les vocables sont des candidats qui font valoir leurs titres dans le monde, voulant conquérir, je ne dirai pas l'immortalité, mais tout au moins la gloire pour quelques siècles. Arsène Darmesteter, dans sa *Vie des Mots*, dresse « une liste considérable de mots qui n'ont point modifié leur signification première de l'époque latine à nos jours ». *Amertume, beauté, cendre, livre* (m. et fém.), *mou, donner, courir*, par exemple, sont du nombre.

D'autres subsistent depuis le XII[e] siècle, tel *affronter*, placer en face, de front, qui sont appelés à de nouvelles fonctions, passant du sens propre au sens figuré : *affronter* l'ennemi. *Labourer* n'a pas toujours été pris au sens de travailler la terre, mais convenait « à tout travail » :

Les barons firent *labourer* l'armée tout le jour. (Li baron firent toute jor labourer l'ost.) [1])

Labeur par contre ne s'est pas spécialisé, puisqu'on parle du labeur du serrurier, de l'homme de lettres comme de celui du paysan. Une imprimerie publiant une réclame dans les journaux y fera ressortir en gros caractères ce mot : *Labeurs*. Qui retrouve au premier abord le sens de poitrine *(pectus)* dans le *pis* de la vache ?

Dans un autre ordre d'idées, voici *snob*. Notre époque souffre du *snobbisme*. De braves gens qui n'ont rien d'autre à faire que de dépenser chaque jour leurs revenus, s'acharnent à des jouissances dont le mérite à leurs yeux est d'autant plus grand qu'elles sont moins connues de la masse. Le snobbisme devient une corvée pour celui qui croit de son devoir d'assister à la représentation d'un drame auquel il n'entend rien ou d'afficher au Salon des Indépendants son admiration devant une toile de quelque peintre symboliste, dont le jeu de teintes est parfaitement incompréhensible pour le vulgaire. Le snobbisme est le pourvoyeur des grandes maisons de confections, de cordonnerie et de parfumerie. La chose est banale, le mot seul est nouveau. Sous Henri III, les fats s'appelaient *mignons*, ils devinrent *muguets* sous Henri IV et Louis XIII, *petits-maîtres* avec Louis XIV, puis *roués*, *mirliflors*, *musqués* (vers la fin du XVIII[e] siècle), *muscadins*, *merveilleux*, *incroyables*, *gandins*, *werthers*, *lions*, *dandys*, *petits-crevés*, *gommeux*, *grelotteux*, *boudinés*, *pschutteux*. Dans le monde des *snobs*, il y a place pour des gens dont la vie n'est peut-être pas inutile, qui sont loin d'être des inactifs, des ignorants, des fats : ils incarnent le scepti-

[1]) Villehardouin, cité par Darmesteter dans le *Dictionnaire* en cours de publication.

cisme «fin de siècle» trouvant son compte dans le luxe de *paraître.*

Le langage de ce monde-là n'est pas toujours celui des lettrés, ni celui de l'Académie, heureusement. Qu'une grande dame dise : « Mince, alors », au lieu de « je m'en moque » ou « qu'elle aille se promener », il ne s'en suit pas que nous devions en aucune façon suivre son exemple. L'argot parisien est une langue à part, qui a du reste son dictionnaire. Les néologismes sont caractérisés par l'usage qu'en fait la presse, ce véhicule irrésistible de tout progrès. Un mot suffit alors pour résumer un point d'histoire ou . . . le scandale historique. *Chéquard, chéquomanes* nous rappellent la terrible débâcle du Panama, dont les responsabilités sont revenues dernièrement, grâce au carnet, désormais légendaire, d'Arton, le flibustier, peser sur la tête d'hommes politiques français. Triste enrichissement de *chèque !*

Glanons-en quelques autres plus récents : « C'est un homme à *statufier* avant qu'il soit longtemps » *(Journal des Débats).* « Je ne sais si le *renanisme* aura beaucoup servi les lettres, mais je suis sûr qu'il a été néfaste à la politique, il a affaibli tous les arguments, diminué la foi dans la bonté des causes, rendu les énergies suspectes et ridiculisé l'effort. » *(Figaro.)*

Statufier, renanisme ! Quelle peinture que ces deux mots : d'un côté, la déification de l'homme, de l'autre son manque de respect, ses doutes acerbes ou gracieux des choses qu'il ne *voit* point, n'a jamais vues. La philosophie de Renan est-elle le comble de la sagesse ?

Comment s'appelle l'auteur d'une *revue*, ce genre de pièces qu'il est d'usage de jouer chaque année à Paris ? *Revuiste.* Le « dernier bateau », c'est-à-dire la dernière nouveauté, c'est le *naturisme*, le retour à la nature, qu'il ne faut pas confondre avec le *naturalisme*, déjà vieux jeu.

L. Mogeon.

Réunion de la section pédagogique jurassienne

Elle a eu un succès complet dû autant au beau temps exceptionnel de la journée du 31 juillet qu'aux excellentes dispositions prises par le comité d'organisation.

Un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices venus la veille avaient pris part à une soirée familière dans laquelle on a entendu chanter Mlle Wisard de Genève et M. Hof, professeur à Delémont. Mlle Hélène Gobat, pianiste, de Berne y avait joué également quelques beaux morceaux.

La plupart des membres du corps enseignant sont arrivés le samedi par les trains de 8½ heures. Le cortège, organisé sur la place de la gare, parcourt sous la direction de M. Simon, professeur, et aux accords vibrants de l'*Union instrumentale* les principales rues de la ville.

Au nombre des invités nous avons remarqué M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique, M. Burdet d'Aigle, président de la Société pédagogique vaudoise, M. Baatard, professeur à l'école professionnelle de Genève, président de la Société pédagogique genevoise, M. Wisard, ancien chef d'institution à Genève, M. Adalbert Schönemann, instituteur à Augsbourg (Bavière), M. Auguste Schauer d'Augsbourg, M. Egli, instituteur à Zurich, etc.

Une collation est offerte à l'hôtel du Soleil où M. V. Helg, maire de Delémont, souhaite aux sociétaires une chaleureuse bienvenue.

La musique conduit ensuite les participants au temple protestant où la séance est ouverte par M. Duvoisin qui jette un regard sur les progrès accomplis dans notre organisation scolaire depuis la réunion de Bienne en 1893.

M. Grogg, professeur à l'école normale de Delémont, dirige un chœur patriotique et on passe à la discussion des rapports imprimés. Les conclusions de M. Wuilleumier, instituteur à Renan, sur l'*école primaire supérieure* sont acceptées en bloc sans discussion.

Il n'en est pas de même des conclusions de M. Louis Chappuis, professeur à l'école cantonale de Porrentruy, sur l'enseignement du chant. La tendance des orateurs est de repousser quelques conséquences un peu extrêmes du rapporteur en ce qui concerne l'élaboration de diverses annexes du recueil de chants ou de connaissances spéciales en musique à exiger des candidats à l'école normale. Parmi ceux qui ont pris part à cette discussion nous retenons les noms de MM. Riat et Germiquet, professeurs, Gylam et Chatelain, inspecteurs, Monnin, Henry, Poupon, instituteurs.

Les statuts présentés par le comité central sont adoptés à l'unanimité.

Le rapport sur la marche de la société est lu par M. Botteron, instituteur. La société compte environ 450 membres et a en caisse 841 francs.

La prochaine réunion ordinaire aura lieu à Porrentruy en 1900. Le nouveau comité central est composé de. MM. Schaller, Colliat, Chatelain, Vauclair et Neuenschwander, tous à Porrentruy.

Le comité général comprendra en outre les délégués de district suivants : *Neuveville :* M. Grosjean, instituteur à Neuveville; *Bienne:* M. Schmutz, instituteur à Bienne; *Courtelary :* M. Wuilleumier, instituteur à Renan; *Moutier :* M. Romy, instituteur à Moutier; *Franches-Montagnes :* M. Fromaigeat, instituteur à Saignelégier ; *Porrentruy :* M. Billieux, maître à l'école normale de Porrentruy ; *Delémont :* M. Hof, maître au progymnase de Delémont.

La question de la suppression de l'externat à l'école normale de Porrentruy est introduite par M. Germiquet, de Neuveville, qui lit un plaidoyer chaleureux de M. Landolt, inspecteur, en faveur de l'internat. On adopte d'abord une proposition de M. Möckli ainsi conçue : « L'assemblée de la Société pédagogique jurassienne, réunie à Delémont le 31 juillet 1897, attendu que le Grand Conseil a adopté une motion Tanner relative à la réorganisation des écoles normales bernoises, exprime le vœu que le Conseil exécutif veuille bien aussi étudier cette question au point de vue des écoles normales du Jura. »

M. Sautebin, instituteur à Reconvillier, fait ensuite la proposition de constituer, dans la Société pédagogique, une commission d'études chargée de s'occuper de la même question et de présenter un rapport à une réunion extraordinaire qui aura lieu à Delémont. On constitue cette commission en nommant deux délégués par district, soit MM. Germiquet et Möckli, à Neuveville ; Gylam et Bourquin, à Corgémont; Schwarz, à Tavannes, et Sautebin, à Reconvillier ; Duvoisin et Mlle Breuleux, à Delémont ; Fromaigeat et Rais, à Saignelégier ; Vauclair à Porrentruy et Riat, à Vendlincourt. Le bureau est composé de MM. Gylam et Bourquin ; les réunions auront lieu alternativement à Delémont et à Sonceboz. Les synodes libres supportent les frais de leur délégation.

La séance levée, on se rend à l'Hôtel du Soleil, où un excellent banquet est servi par M. Zahnd. Les estomacs quelque peu lestés, la série des discours et chants commence. M. Boéchat, préfet, porte le toast à la patrie, en relevant la mission patriotique des instituteurs dans le sein de la société actuelle. M. Gobat, inspecteur, boit aux invités. M. Baatard, de Genève, lui répond. M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique, est heureux de voir l'attachement que lui voue le corps enseignant jurassien. Il boit au progrès de l'éducation. M. Monnin, instituteur à Bourrignon, compare l'organisation scolaire d'aujourd'hui à ce qu'elle était il y a quelques années. M. Gylam, inspecteur, boit à la prospérité des sections de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Entre temps l'assistance a été égayée par les chants des instituteurs du cours d'allemand de Delémont qui ont profité de leurs rendez-vous pour former un groupe où toutes les voix sont supérieurement représentées. Ces chœurs ont produit un excellent effet. Mlles Wisard et Hélène Gobat, qui avaient fait au comité l'amabilité d'accepter son invitation, ont provoqué une véritable tempête de bravos par leur gentille musique où s'alliait en un gracieux concert l'accompagnement de la fauvette à la voix du rossignol.

On se rend ensuite au Vorbourg, où une collation est servie sous les arbres. Le soir, tout le monde rentre en ville; les uns profitent des derniers trains pour regagner leurs foyers; les autres, les demoiselles surtout, prennent part à une soirée familière à l'hôtel du Soleil, où une petite sauterie est organisée. En somme, la journée du 31 juillet, favorisée par un temps splendide, et dont toutes les parties avaient été l'objet d'une organisation bien étudiée, a laissé à tous ceux qui y ont pris part les meilleurs et les plus chauds souvenirs.

H. Gobat.

Subventionnement de l'école populaire par la Confédération

Il y avait longtemps que, dans les régions fédérales, on ne s'était occupé de cette importante question. C'est le 1er juillet dernier, à propos de la discussion du rapport de gestion du Département fédéral de l'intérieur, qu'un député zurichois a demandé ce qu'a fait le Conseil fédéral pendant les deux années qui se sont écoulées depuis l'adoption du projet Schenk, accordant une subvention annuelle de 1,200,000 fr. aux écoles primaires.

Comme conseiller national, M. Ruffy pensait déjà en 1893 que les subventions fédérales aux écoles primaires sont nécessaires et que « la Confédération doit aider les cantons incapables de dépenser davantage pour l'instruction publique ». Il votait la motion Curti et appelait de ses vœux l'intervention financière de la Caisse fédérale en faveur des écoles primaires.

Il fait aujourd'hui, comme conseiller fédéral, les mêmes déclarations; mais il voit toutes sortes d'empêchements à la mise en vigueur du projet de loi adopté par le Conseil fédéral.

Il y a d'abord la question constitutionnelle : on n'est pas sûr si la constitution donne aux pouvoirs fédéraux les compétences nécessaires ou si une revision est indispensable. Sur quel article constitutionnel s'est-on donc basé pour subventionner l'enseignement professionnel (technicums et écoles industrielles), agricole (écoles d'agriculture et d'horticulture) et commercial (écoles de commerce)? Et si la Confédération dépense annuellement environ 800,000 fr. pour ces établissements d'instruction, afin d'augmenter la prospérité publique, ne peut-elle pas le faire avec infiniment plus de raison en faveur des écoles primaires, fréquentées surtout par les enfants des pauvres gens ?

On dit aussi que les grosses questions discutées en ce moment absorbent toute l'attention des conseils de la nation. Mais on oublie trop que les subventions fédérales étaient à l'ordre du jour avant l'assurance et le rachat des chemins de fer, puisque la motion Curti a été adoptée par le Conseil national le 7 juin 1893, il y a donc plus de quatre ans. C'est ce qu'a fait ressortir M. le Dr Gobat dans la dernière session du Conseil national. Il a aussi montré le danger qu'il y a de renvoyer de session en session la discussion d'un projet de loi voté depuis plus de deux ans par le Conseil fédéral, qui pourrait porter des fruits si précieux pour le développement de l'école populaire dans notre pays.

Les instituteurs, qui sont le mieux à même de juger de la nécessité des subventions fédérales, ainsi que les amis de l'école primaire commencent à s'émouvoir de ces atermoiements, de ces promesses continuelles, jamais suivies d'effet. En face de l'inertie ou du mauvais vouloir des autorités fédérales, ils sont résolus à en appeler au peuple souverain, qui envoie les neuf dixièmes de ses enfants dans les écoles primaires.

Une assemblée de cinquante instituteurs des cantons de Soleure, Argovie, Bâle-Campagne et Berne — le Jura était représenté par trois délégués — réunie à Soleure le 17 juillet, s'est occupée de cet objet. Après mûre délibération, convaincue que la seule ressource pour arriver à une solution rationnelle de la question est l'*initiative*, l'assemblée a chargé des travaux préliminaires un comité provisoire, siégeant à Soleure, avec mission de convoquer, dans le courant de l'automne, une seconde assemblée plus nombreuse, pour prendre une décision définitive.

Th. Möckli.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Distinction.** On lit dans le *Genevois :* « Nous apprenons avec un vif plaisir que notre concitoyen, M. le docteur A. Jentzer, vient de recevoir une récompense méritée par ses nombreux et intéressants travaux sur la gymnastique et le massage suédois. Sa majesté Oscar, roi de Suède et Norvège, l'a nommé chevalier de l'Ordre de Wasa, de première classe. Rappelons que M. le docteur Jentzer est déjà chevalier de la Légion d'honneur. On ne peut que se féliciter de cette nouvelle distinction accordée à un membre éminent du corps médical de notre ville. »

VAUD. — **Société pédagogique vaudoise.** Le comité de la Société pédagogique vaudoise avise les intéressés, qu'ensuite des démarches qu'il a faites auprès du Département militaire du canton de Vaud, il a obtenu que les instituteurs appartenant à la landwehr, et appelés à remplacer un cours de répétition manqué en élite, seraient exemptés de ce service sur leur demande. Les instituteurs incorporés dans l'élite qui auraient des motifs valables pour se faire libérer des prochains cours de répétition, doivent s'adresser aux commandants de leurs arrondissements respectifs, en joignant à leur lettre le livret de service.

Nomination. M. Louis Gagnaux, adjoint au Département de l'instruction publique, vient d'être appelé à faire partie de la Municipalité de Lausanne. M. Gagnaux sera regretté du corps enseignant qui s'était attaché à ce fonctionnaire franc, juste, humain, d'une compétence absolue. C'est surtout comme administrateur que M. Gagnaux sera difficile à remplacer, car c'est à lui qu'on doit en grande partie l'organisation du bureau des fournitures scolaires.

NEUCHATEL. — **Réorganisation de l'école normale.** La réorganisation de

l'école normale a été discutée par la commission du Grand Conseil qui a examiné celle de l'école secondaire.

Le Conseil d'Etat demandait : le crédit nécessaire pour porter le cycle des études dans cette école de deux à trois années ; éventuellement, la gratuité de la fréquentation de l'école; l'augmentation du crédit affecté aux bourses pour les élèves peu favorisés de la fortune ; un crédit en vue de l'acquisition d'instruments et de matériel pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles ; une subvention pour les courses scolaires des futurs instituteurs et institutrices ; enfin la création d'une classe d'application.

La Commission a pris à l'unanimité ces vœux en considération et en a voté le principe. Elle est même allée plus loin et a invité le Conseil d'Etat à lui présenter, avant la session de novembre, des propositions tendant à faire de l'école normale cantonale un organisme complet, un tout vivant par lui-même et pour lui-même, et ayant à sa tête, en outre des directeurs de sections déjà existantes, un directeur général choisi parmi les pédagogues les plus émérites du pays.

La commission tenant compte du fait que la fréquentation des écoles secondaires devenait absolument gratuite, a voulu qu'il en fût purement et simplement de même pour l'école normale, et quant à la subvention pour courses scolaires, elle a pris la décision que le crédit porté au futur budget serait mis à la disposition, non seulement des élèves de l'école normale cantonale, mais de tous les élèves-instituteurs et institutrices du canton, quel que soit le siège de leur école.

BERNE. — **Rapport de gestion du comité central de la Société des instituteurs pour 1896/1897** *(suite)*. Les questions suivantes ont été soumises pendant cet exercice à la discussion des sections : *Formation des instituteurs ; action commune pour les soins à donner aux jardins et aux plantations avoisinant les maisons d'école* et *parachèvement de notre organisation*. Ces questions très importantes n'ont pas été accueillies dans toutes les sections avec un grand intérêt. De nos 63 sections, 38 n'ont envoyé ni travail ni conclusions sur aucun de ces trois points. Onze sections seulement se sont prononcées sur la dernière question. Dans chaque section, il y a eu en moyenne quatre séances. Les dix sections qui n'ont eu que deux séances pourraient être un peu plus actives à l'avenir. De ce qui précède, il résulte qu'on ne pourrait donner un témoignage favorable pour l'activité d'un grand nombre de nos sections. La faute n'en est sans doute pas toujours aux comités; il y a plutôt un certain nombre de sociétaires qui ne veulent pas participer à la lutte pour l'amélioration de la position financière du corps enseignant et pour la prospérité de l'école. Beaucoup sont toujours prêts, il est vrai, à manger les marrons que d'autres ont tirés du feu ; mais lorsqu'il s'agit de se charger du secrétariat ou de la caisse d'une section ou d'un rapport sur une question à l'étude, ils ont une foule de prétextes pour rester dans leur douce quiétude. Cette hautaine *indifférence*, qui s'étale dans la vie publique, est aussi devenue la mode chez nous et ne saurait être combattue assez énergiquement.

Malgré cela, nous constatons avec plaisir que notre association compte un certain nombre de sections actives et dévouées, qui nous confirment dans la conviction que notre organisation continue son œuvre de progrès. Les propositions suivantes nous sont parvenues dans le cours de l'année écoulée par différentes sections : 1° *Création de stations de villégiature et de passage* (Aarwangen, Thoune). 2° *Franchise de port* pour la correspondance scolaire entre les membres du corps enseignant (Signau). 3° Conventions avec des maisons qui accordent aux sociétaires des *prix de faveur* (Köniz). 4° Création d'établissements pour les *enfants faibles d'esprits* (Thoune). 5° *Droit de compter les jours de réunions synodales comme temps d'école* (Gessenay). 6° *Abaissement du chiffre*

de la cotisation (Moutier). 7° *Amélioration du traitement des instituteurs secondaires* (Utzenstorf). 8° Création d'un dépôt central pour l'achat du *matériel scolaire* et attribution du bénéfice à la Caisse suisse des veuves et orphelins d'instituteurs (Wattenwyl). 9° Modification des statuts, en vue d'*assemblées générales bisannuelles* (Thoune). 10° Fondation d'une *caisse pour le payement du tiers des frais de remplacement* en cas de maladie (Thoune). 11° Contrats avec les libraires pour la *livraison des livres à prix de faveur*. On peut se convaincre que ces propositions, dont une partie ont déjà été traitées à l'assemblée des délégués, fourniront ample matière à discussion pour l'avenir.

Nous relèverons encore les données suivantes : Le *nombre des sociétaires* s'est accru quelque peu depuis l'année dernière. L'association compte à ce jour 2093 membres, soit 1117 maîtres primaires, 707 maîtresses primaires, 199 maîtres d'écoles moyennes, 27 maîtresses secondaires et 43 autres sociétaires. 500 instituteurs et institutrices n'en font pas encore partie et il est temps que l'on cherche les moyens d'amener ces collègues à se solidariser avec nous.

Ecole d'horlogerie de Porrentruy. D'après le rapport pour l'année scolaire de 1896/97, cet établissement continue sa marche prospère. Le corps enseignant se compose de MM. Abram Jeanneret, Ch. Jeanneret, Ed. Meyer, F. Fridelance. L'expert fédéral, M. Tissot, et l'expert cantonal, M. Huber, louent la marche de l'école, qu'on peut recommander à tous ceux qui veulent faire un bon apprentissage théorique et pratique de l'art de l'horloger.

ZURICH. — **Cours de travaux manuels.** Le XII[e] cours normal suisse de travaux manuels a été ouvert, le 12 juillet, par un discours de M. le conseiller national Schäppi. Le nombre des participants pour le cours principal est de 102, répartis comme suit : Zurich 26, Vaud 24, Neuchâtel 12, Genève 9, Soleure 5, Grisons 5, Berne 4, Thurgovie 4, Argovie 3, Bâle 3, Saint-Gall 3, Tessin 2, Fribourg 1, Autriche 1. Pour le cours élémentaire, qui s'ouvre le 26 juillet, 45 participants sont inscrits.

Les différentes subdivisions du cours sont :

a)	Cartonnage, section française,	22	participants;
	» allemande,	20	»
b)	Menuiserie, » française,	17	»
	» allemande	18	»
c)	Sculpture (Kerb- und Flachschnitt)	8	»
d)	Cours spécial	10	»
e)	Modelage	7	»

Les chefs de cours sont :

a) Cartonnage : MM. Grandchamp de Lausanne, Schellenberger de Zurich;
b) Menuiserie : MM. Scheurer de Berne, Nievergelt de Zurich;
c) Sculpture : M. Pfister de Zurich;
d) Cours spécial : M. Hug de Zurich;
e) Modelage : M. Jaton de Lausanne.

Le directeur du cours est M. Oertli, de Zurich. Il est regrettable que le nombre des participants soit inférieur à ce qu'il était dans des cours précédents. Ce XII[e] cours normal est organisé d'une manière distinguée. Tout a été prévu pour procurer à tous ceux qui le suivent un séjour des plus agréables dans la grande ville de la Limmat. Pendant cette première partie du cours nous avons eu le privilège d'entendre deux conférences se rapportant aux travaux manuels. Dans la première, M. le rédacteur Seidel a parlé de : « L'importance pédagogique de l'enseignement du travail manuel ». — « Jusqu'ici, a dit le conférencier, on a accordé une grande place à l'intuition. Nous devons aller plus loin pour apprendre à l'enfant quels sont les caractères et propriétés particuliers des matériaux que l'homme utilise. Aucune des institutions éducatives actuelles,

de l'enseignement supérieur à l'enseignement populaire, ne se préoccupe suffisamment du développement harmonique de l'individu. Partout on fait trop de théorie et trop peu de pratique; on développe beaucoup le savoir, on néglige la formation de la force de volonté, la facilité de l'action. L'enseignement de la gymnastique est un progrès que nous devons saluer; les travaux manuels feront davantage encore pour le développement physique de l'enfant. Ils sont en outre nécessaires pour son esprit et pour révéler toutes ses aptitudes. Ils ont une portée moralisante, par la joie qu'ils procurent. Ils contribuent à combattre la paresse, l'habitude d'employer son temps à des lectures frivoles. Par le travail manuel, l'enfant apprend à apprécier les objets fabriqués par l'homme, à les soigner, parce qu'il sait combien d'efforts ils ont coûtés. Il est la source de tout bonheur, le chemin par lequel l'humanité parviendra à une culture supérieure. Non point le travail manuel qui doit former les artisans, mais celui dans lequel on se préoccupe d'éveiller toutes les aptitudes qui sont en germe dans l'être humain. » — On peut ne pas partager toutes les idées émises par M. Seidel; il a traité son sujet en idéaliste enthousiaste, on rencontre chez lui une de ces convictions fortes qui seules peuvent provoquer les améliorations dont notre enseignement populaire en particulier a encore besoin.

Dans une deuxième conférence, M. Oertli, directeur du cours, a entretenu ses auditeurs de : « La formation du sens des couleurs. » Dans un exposé méthodique, appuyé de démonstrations pratiques, il a passé en revue toute l'échelle des teintes données par les couleurs fondamentales et secondaires, ainsi que les arrangements qui peuvent être établis entre elles.

A côté de cela les participants ont assisté à une soirée de confraternité avec le *Lehrerverein* de Zurich ; ils ont fait deux charmantes courses à l'Uetliberg et au Waid. Le temps passé dans les ateliers est des mieux employés ; partout règne une activité fort grande; le programme sera certainement rempli dans toutes les sections.

La direction du cours, les différents maîtres qui en sont chargés ont droit à toute notre reconnaissance. L. Henchoz.

LUCERNE. — **Les directeurs cantonaux de l'instruction publique et les subventions scolaires.** Les directeurs de l'instruction publique ont eu leur dernière réunion à Lucerne le mercredi 28 juillet, sous la présidence de M. Düring de Lucerne qui remplaçait M. Grob de Zurich, malade. Tous les cantons sauf Genève, Vaud, Bâle-Ville et Schaffhouse étaient représentés.

La sous-commission présentait un projet par lequel la Confédération verserait à chaque canton une somme de 100 fr. par classe primaire. Le système Schenk tendant à répartir les subventions d'après une proportion inverse des contingents d'argent est abandonné. Une commission de neuf membres serait chargée de surveiller la répartition. Les dépenses des cantons ne pourraient être réduites au-dessous de la moyenne des dix dernières années.

Dans la discussion, M. Wirz, de l'Obwald, souleva la question de constitutionnalité ; M. Python, de Fribourg, croit qu'il vaudrait mieux rendre obligatoire l'enseignement professionnel et le subventionner en conséquence. M. Schmid, d'Uri, veut revenir au système des subventions proportionnelles ayant pour base les contingents d'argent.

Toutes ces discussions préjudicielles épuisées, il était deux heures, le moment de dîner. Par onze voix contre huit on décida l'entrée en matière. Le projet de la sous-commission servira de base à la discussion qui sera reprise à Lucerne dans le courant d'août.

On dit qu'au banquet les opinions n'étaient plus aussi divergentes, de sorte qu'on peut s'attendre à un projet qui ralliera la grande majorité des directeurs cantonaux et, en tout cas, ceux des grands cantons.

SCHAFFHOUSE. — **Fête fédérale de gymnastique.** M. Grieshaber, président du Conseil national, en recevant le drapeau central, a consacré les paroles suivantes à la question des subventions scolaires :

« La gymnastique étant devenue une branche obligatoire des programmes d'enseignement, nous devons encore prendre position à l'égard du développement de l'école populaire. Je n'ai pas à démontrer ici quelle est l'importance d'un bon enseignement scolaire pour le développement moral, intellectuel et matériel d'un peuple. Rejetons d'abord le point de vue égoïste auquel quelques-uns se sont placés dans les cantons avancés, en répandant déjà le mot d'ordre suivant : « Nos écoles sont bonnes et nous n'avons aucun motif de faire campagne « pour les subventions. »

N'oublions pas que dans les cantons montagneux la fréquentation de l'école est rendue extrêmement difficile ; n'oublions pas que, dans bien des cantons, la bonne volonté est bien au-dessous des ressources et qu'un peu d'aide fait un urgent besoin. Si, dans quelques cantons, les subventions fédérales vont aux choses les plus nécessaires, elles ne sauraient être mieux placées ; si, dans d'autres cantons, elles servent à améliorer ce qui est déjà bon, nous ne pouvons que nous en réjouir, car il est toujours vrai qu'en matière d'école c'est justement le meilleur qui est assez bon. »

SUISSE. — **Statistique de l'enfance malheureuse.** Voici les résultats généraux de quelques cantons.

Genève	*Vaud*	*Neuchâtel*	*Berne*	*Fribourg*
	Total des élèves primaires			
9246	39,275	16,684	88,703	18,187
	1° *Faibles d'esprit à un léger degré*			
51	181	53	1145	170
	Idem et *moralement abandonnés*			
8	21	3	133	30
	2° *Faibles d'esprit à un degré plus prononcé*			
26	109	32	639	110
	Idem et *moralement abandonnés*			
2	17	3	65	16
	3° *Atteints d'infirmités physiques*			
44	193	93	412	124
	Idem et *moralement abandonnés*			
2	6	1	16	6
	4° *Idiots, crétins, sourds-muets, aveugles*			
31	191	35	651	168
	Idem et *moralement abandonnés*			
—	—	—	1	7
	5° *Moralement abandonnés seulement*			
15	42	49	209	30

12 élèves dans le canton de Vaud et 10 dans le canton de Neuchâtel reçoivent l'instruction dans une classe spéciale.

BIBLIOGRAPHIE

La Récitation appliquée à l'éducation, par Julien Boitel. Armand Colin & Cie, libraires-éditeurs. Paris. 2 vol. cart. Prix : 75 cent. et 1 fr.

Cet ouvrage a obtenu le premier prix sur 218 manuscrits présentés dans le concours ouvert par la *Correspondance générale* pour la composition d'un recueil de morceaux de récitation. Ces deux volumes rendront des services aux maîtres et aux maîtresses dans le choix des poésies qui ont toutes un caractère moral et éducatif.

H. G.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

Le récitateur

II.

Les diverses inflexions de la voix ajoutent aussi à la puissance de l'expression. La voix peut revêtir des timbres divers pour peindre la joie, la tristesse, la peur, la colère, l'indignation, la pitié, l'admiration, la passion. Pour exprimer ces sentiments d'une façon vraie, il faut faire appel à la nature et parler comme si on les ressentait réellement.

Un dernier moyen qu'il ne faut pas négliger si l'on veut donner à chaque phrase, à chaque période, à chaque vers sa couleur vraie, c'est de chercher le mot de *valeur* et de le mettre en relief, soit en le détachant du reste, soit en le prononçant plus lentement, plus haut ou plus bas. Le mot de valeur est un substantif, un qualificatif, un verbe ou un adverbe qui donne à la phrase son véritable accent.

Les gestes doivent être sobres et ajouter par leur mimique à la puissance de l'expression. Il faut les varier et s'efforcer de les mettre en rapport exact avec la situation qu'on veut peindre. On évitera d'utiliser toujours la même main et l'on se gardera des gestes anguleux, disgracieux, désagréables, exagérés ou amoindris à l'excès. Le geste doit accompagner la parole et ne jamais la devancer.

En ce qui concerne la partie matérielle ou mécanique de la récitation, repos, tonalité, mouvement, nous pouvons noter les indications d'une manière tangible.

Nous admettons trois sortes de repos : l'*entier* doit s'appliquer aux points, aux changements de situation ou d'interlocuteur, comme à la fin d'une tirade où il est besoin de laisser réfléchir ou même reposer l'auditeur ; le *demi-repos* convient au point-virgule, aux deux points, aux citations annoncées ou formulées, à la séparation des membres d'une antithèse ou d'une comparaison. Le *quart de repos* est fait pour les virgules, c'est-à-dire qu'il marque la séparation des divers membres d'une même proposition, d'une énumération, d'une gradation, ou indique le léger silence qui doit séparer le substantif seul, qualifié, déterminé ou complété, du verbe dont il est le sujet. Le récitateur porte sur soi la mesure de ces divers repos : le quart a la durée d'un battement de pouls ; c'est l'équivalent du demi-soupir en musique. Il se traduit par une barre horizontale d'environ trois millimètres de longueur. Le demi-repos, qui correspond au soupir, a une durée égale à deux battements de pouls. On le représentera par une barre horizontale de six millimètres de long. Enfin, le repos entier, connexe de la pause musicale, doit s'étendre jusqu'à quatre pulsations et s'écrire par une barre longue d'un centimètre environ.

Le mot de valeur sera indiqué par une courbe ou un grand circonflexe qu'on placera au-dessus du mot, si l'on doit souligner celui-ci par un ton plus aigu, et au-dessous, si le ton doit être plus grave.

Une oblique se dirigeant en haut annoncera une gamme ascendante ; dirigée de haut en bas, elle sera l'indice d'une gamme descendante.

Cette oblique sera armée d'une pointe de flèche en avant, si l'on doit accélérer le mouvement ; en arrière, si l'on doit le ralentir.

Une courbe peut indiquer, à la façon d'un point d'orgue, l'augmentation ou la diminution progressive du volume de la voix.

Il est clair que ce système de signes peut être comparé aux lisières avec lesquelles on guide les pas incertains des enfants qui commencent à marcher, ou

bien encore aux vessies qu'on attache sous les bras de ceux qui s'essayent à nager. On se débarrasse de ces moyens factices aussitôt qu'on se sent sûr de soi, comme l'impotent jette ses béquilles quand il recouvre l'usage de ses membres.

Quant aux inflexions de la voix destinées à rendre les sentiments qu'a voulu peindre le poète, elles dépendent du talent personnel du récitateur et de sa manière de comprendre le morceau. Elles dépendent surtout de la méthode d'analyse littéraire qu'il a employée pour saisir la pensée de l'auteur.

Cependant encore là, on peut recourir à quelques brèves indications rappelant les termes italiens utilisés en musique pour marquer le caractère d'un morceau.

C. Roy.

Cours élémentaire de littérature française

Première partie. Moyen âge

VI.

Poésie lyrique des XIVe et XVe siècles

La plus belle fleur du moyen âge est sans doute la gracieuse poésie des XIVe et XVe siècles. Le *chant royal*, la *ballade*, le *rondeau*, furent cultivés, en ces temps-là, avec une véritable passion. Nous ne parlerons que des poètes les plus célèbres : Christine de Pisan, Alain Chartier, Charles d'Orléans et Villon.

Christine de Pisan, Italienne de naissance, Française par sa reconnaissance envers Charles V et par son mariage, devint veuve de bonne heure et écrivit pour élever son fils. Ses vers sont pleins de patriotisme, de délicatesse et de générosité.

Alain Chartier est le poète que la malheureuse jeune femme du futur roi Louis XI, la touchante Marguerite d'Ecosse, baisa, un jour, sur les lèvres, durant son sommeil, disant qu'elle ne baisait point l'homme, mais la bouche d'où sortaient tant de mots dorés. Alain Chartier est un poète très pur, mais un peu froid et pédant. Son œuvre la meilleure est peut-être le *Livre des quatre Dames*, composé en 1415. Les héroïnes aimaient quatre chevaliers : l'un a été tué, l'autre pris, le troisième s'est enfui, la dernière ignore le sort du quatrième. Il s'agit de décider laquelle est la plus malheureuse. On le voit, Alain Chartier est déjà un psychologue.

Charles d'Orléans, fils de la gracieuse et noble Valentine de Milan, neveu de Charles VI, fut fait prisonnier à Azincourt et resta 25 ans captif en Angleterre. Durant sa captivité, il composa des ballades, des chansons et des rondeaux d'une élégance et d'une grâce extrêmes ; on peut dire qu'il fut le dernier troubadour de la France. Citons son joli rondel sur le printemps :

« Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye
De soleil raiant, cler et beau.
Il n'y a beste ne oiseau
Qu'en son jargon ne chante ou crye :
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye. »

Villon est un des plus grands poètes français. Enfant du peuple, écolier de l'Université de Paris, mauvais sujet, chef de bande, il mena la vie la plus désordonnée qu'on puisse imaginer; mais ce « bohème » avait du génie, et, sous sa grossièreté, beaucoup de sensibilité et d'élévation. Il s'est accusé d'avoir gaspillé sa jeunesse :

« Hé Dieu ! si j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle !

Mais quoy ? je fuyoye l'escolle,
Comme faict le mauvais enfant :
En escrivant ceste parolle,
A peu *(peu s'en faut)* que le cueur ne me fend ! »

Son *Grand* et son *Petit Testament* sont des œuvres d'une haute portée philosophique, sous une apparence moqueuse, légère et parfois triviale. Extrayons du *Grand Testament* la célèbre *Ballade des dames du temps jadis*, empreinte d'une mélancolie si gracieuse :

« Dictes-moy, où, n'en quel pays,
Est Flora, la belle Romaine,
Archipiada, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine ;
Echo, parlant quant bruyt on maine
Dessus rivière ou sus estan,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine ?
Mais où sont les neiges d'antan !

Où est la très sage Héloïs,
Pour qui fut chatré, et puis moyne
Pierre Esbaillart à Saint-Denys :
(Pour son amour eu cest essoyne [*malheur*]) ?
Semblablement, où est la royne
Qui commanda que Buridan
Fut jetté en ung sac en Seine ? . . .
Mais où sont les neiges d'antan !

La royne Blanche comme ung lys,
Qui chantoit à voix de sereine ;
Berthe au grand pied, Bietris, Allys,
Harembourges, qui tint le Mayne,
Et Jeanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglois brulerent à Rouen ;
Où sont-ils, Vierge souveraine ? . . .
Mais où sont les neiges d'antan ! »

HENRIETTE DUPORTAL.

II. HISTOIRE NATURELLE

Le chêne

Le chêne est appelé le roi des forêts parce qu'il occupe le premier rang au point de vue de l'utilité, de la force et de l'élégance. La circonférence de sa couronne, le vert foncé de ses feuilles, le frais ombrage de ses branches touffues réjouissent le cœur. Les peuples de l'antiquité regardaient le chêne comme le symbole de la force et lui vouaient une espèce de culte. Les chênes de Dodone rendaient des oracles ; les druides cueillaient sur ses branches le gui sacré et célébraient sous la voûte sombre des forêts de chênes leurs sacrifices sanglants. C'est sous un chêne que saint Louis rendait la justice et plus d'une fois les chênes furent les instruments des arrêts de la justice féodale. Aujourd'hui la couronne de chêne distingue ceux qui ont été proclamés vainqueurs aux joutes de la force, de l'adresse ou du mérite.

Le chêne a des racines fortes qui s'enfoncent profondément dans la terre, ce qui lui donne une grande force de résistance ; sa tige peut devenir énorme et sa hauteur atteint de vingt-cinq à trente mètres. L'écorce, rude et déchirée,

recouvre un bois très dur d'un brun jaunâtre. Les branches sont ordinairement très grosses et tortueuses; elles forment un angle très ouvert avec la tige. Les feuilles sont pétiolées, coriaces, lobées ou sinuées inégalement. Les fleurs en chaton sont peu apparentes; il y en a de deux sortes : les fleurs à étamines et les fleurs à pistils; dans les premières, les étamines sont entourées d'un périanthe peu développé, mais dans les secondes les pistils sont enveloppés d'un périanthe régulier, recouvert à la base par une couronne d'écailles formant une cupule. L'ovaire est à plusieurs loges et donne un fruit sec, qui ne contient ordinairement qu'une graine parce que tous les ovules avortent sauf un seul.

Le chêne fleurit vers le milieu de mai; les fruits, nommés glands, ne mûrissent que dans l'arrière-saison; ils sont renfermés dans une espèce de coupe coriace qui a fait donner le nom de cupulifères aux arbres qui portent des fruits semblables. Les cupulifères sont une division de la famille des amentacées, à laquelle appartiennent le chêne, le hêtre, le châtaigner, le noisetier, etc. Le fruit du chêne a un goût très astringent; il sert à préparer le café de gland. Certains oiseaux et le porc sont très friands du fruit du chêne.

Cet arbre aime les lieux secs, bien aérés et une terre forte; il offre une grande surface d'évaporation et a la réputation d'attirer la foudre; il croît très lentement et met 200 à 300 ans pour arriver au terme de sa croissance : on en cite qui ont plus de mille ans.

Le bois de chêne laisse beaucoup de cendres; quoiqu'il donne assez de chaleur, c'est surtout comme bois de construction qu'il est estimé; quand il est dans l'eau, il devient très dur et pour ainsi dire indestructible; il est très recherché dans les constructions navales, pour faire des pilotis, des traverses de chemins de fer, des poutres, des meubles, etc.

L'écorce renferme un principe appelé tanin, qui est employé pour la préparation des peaux et leur transformation en cuir; les feuilles, piquées par une espèce de guêpe, poussent une excroissance connue sous le nom de galle, qui sert à la préparation de l'encre.

Il y a plusieurs sortes de chênes; parmi les espèces étrangères, qui croissent dans les pays chauds, nous ne citerons ici que le chêne liège, le chêne vert ou yeuse et le chêne noir, qui couvre la plus grande partie des Landes. En Suisse, nous possédons le chêne blanc ou chêne d'été et le chêne rouvre ou chêne d'hiver. Le chêne blanc a le pétiole des feuilles plus court et presque imperceptible; les glands, en revanche, sont suspendus par des pédoncules assez longs, tandis que c'est l'inverse dans le chêne rouvre, dont les fruits sont sessiles et moins gros.

F Bueche.

III. Examens du brevet primaire dans le Jura bernois

Questions posées à Porrentruy aux examens écrits des 15, 16 et 17 mars 1897

C. INSTITUTRICES

Composition

1° Vous êtes chargée de remettre, comme récompense à un jeune élève, un carnet de caisse d'épargne. Développez les conseils que vous lui donnerez à ce sujet.

2° Développez les conséquences pédagogiques de ce principe : « Aimer ceux à qui l'on commande est une grande force pour en être obéi. »

Dictée

(La même que pour l'examen des instituteurs.)

Religion

1° Les Samaritains; leur origine et leur religion.
2° La fête de Pentecôte; sa signification.

Pédagogie

1° Les sens comme sources de nos idées.
2° Comment peut-on rendre l'enseignement intéressant.
3° Quelles sont les principales femmes auteurs qui ont écrit sur l'éducation?

Mathématiques

1° Les angles d'un quadrilatère sont entre eux comme 1 : 2 : 3 : 7. Calculer ces angles en degrés, minutes et secondes.

2° On présente à un banquier deux billets à escompter. L'un est payable dans 50 jours et l'autre dans 70 jours; le banquier retient au 4% 29 fr. pour les deux billets. Si les billets avaient été présentés à l'escompte 10 jours plus tard, la retenue aurait été la même sur chaque billet. Quelle est la valeur nominale de chaque billet?

3° Déterminer le titre d'un lingot d'argent obtenu en faisant fondre 1200 pièces de 5 fr. et 3500 pièces de 2 fr. Quel poids d'argent fin faut-il ajouter à ce lingot pour le ramener au titre de 0,900?

4° On a payé une dette de 6250 fr. en 10 versements qui allaient en croissant de 50 fr. de l'un à l'autre. Quel a été le premier versement?

5° La surface extérieure d'un cube étant de 0,837, calculer son volume ainsi que sa diagonale.

6° Dans un trapèze isocèle la grande base est de 125 m., la petite base = 65 m., les côtés non parallèles = 48 m. Calculer sa surface.

Histoire

1° A quels titres Cicéron est-il illustre? Quels sont les faits auxquels son nom est joint?

2° A quels titres Frédéric II de Prusse a-t-il mérité le nom de Grand?

3° Quelle révolution les succès de la coalition contre Napoléon amenèrent-ils en Suisse?

Géographie

1° La cause des saisons.
2° Vallées, rivières, passages, sommités du canton d'Uri.
3° Cuba; population; religion; productions; ports; situation actuelle.

Sciences naturelles

1° Quels sont les rapports de la plante avec l'atmosphère? En déduire les règles d'hygiène relatives aux plantes d'appartement.
2° Les insectes. Caractères et classification.
3° Principaux phénomènes atmosphériques dus à la présence de la vapeur d'eau dans l'air.
4° L'eau; sa composition et ses propriétés. Caractères des eaux potables.

Dessin

Dessiner d'après nature un vase ou une lampe ayant un caractère décoratif.

Ecriture

Ecrivez une page des différents genres d'écriture que vous connaissez.

Musique

1° Quels sont les trois accords parfaits majeurs contenus dans la gamme de ré majeur ?

2° Ajouter une seconde voix au fragment suivant :

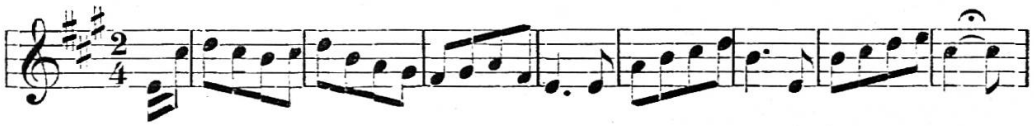

Allemand

(Le même thème que pour les instituteurs.)

IV. LA MÉTHODE NATURELLE

II.

La nature des branches à enseigner, tel est le deuxième facteur dont il importe de tenir compte.

La langue, le calcul, l'histoire et la géographie ne s'enseignent pas de la même manière par la raison que ces branches ne s'adressent pas à un degré identique aux mêmes facultés intellectuelles. L'histoire s'adresse avant tout à la mémoire. Si vous voulez apprendre un conte, une historiette quelconque à des enfants, le moyen le plus simple et le plus naturel consiste à la leur raconter. L'histoire doit être traitée de la même manière. C'est pourquoi la méthode expositive sera toujours la meilleure à l'école primaire pour enseigner cette branche.

Le calcul, tout en s'adressant à la mémoire, met plutôt à contribution d'autres facultés : le jugement et le raisonnement. Il ne saurait être question, pour l'enseignement de cette branche, d'employer les mêmes procédés. La méthode socratique doit ici jouer un grand rôle. Les enfants ne peuvent pas inventer l'histoire ; mais par un enseignement rationnel et des questions habilement posées, il n'est pas difficile de leur faire trouver la solution d'un grand nombre de questions importantes et de les amener à trouver les lois fondamentales du calcul élémentaire. En somme, se rendre bien compte des facultés intellectuelles auxquelles s'adresse d'une manière spéciale l'enseignement d'une branche, constitue un critérium des plus importants pour le choix de la méthode.

Enfin, tout maître a des dispositions spéciales qui doivent aussi entrer en ligne de compte dans son enseignement. Les études qu'il a faites, son expérience, ses aptitudes personnelles ne doivent pas rester étrangères au choix des méthodes. Tous les maîtres n'enseignent pas les mêmes branches de la même manière et pourtant ils peuvent, par des voies différentes, arriver aux mêmes résultats. Le maître intelligent, qui a du bon sens et du tact, saura toujours trouver les procédés qui conviennent le mieux aux circonstances dans lesquelles il se trouve placé. Dans chaque cas, il trouvera la *méthode naturelle*, c'est-à-dire celle qui rendra le mieux sa pensée, celle qui gravera le plus profondément dans les jeunes intelligences les connaissances nouvelles, celle qui, tout en veillant avec le plus grand soin au développement harmonique de toutes les facultés, inspirera aux élèves un goût toujours plus prononcé pour l'étude et le désir ardent de s'instruire davantage.

(A suivre.)

Lehrgang
für den Unterricht in Rundschrift,

30 Blätter. 47

4. vermehrte Auflage mit Anleitung, speziell für den Schulgebrauch eingerichtet. In Mittel-, Gewerbe- und Handelsschulen des In- und Auslandes mit Erfolg im Gebrauch. Methode neu und einfach. **Von Fachmännern als das beste derartige Hülfsmittel für Schulen bezeichnet. Auszeichnung an der Ausstellung in Genf 1896.** — Einzelpreis Fr. 1. —; bei Mehrbezug Rabatt. Bezugsquelle: **Fr. Bollinger-Frey,** Sekundarlehrer, **Basel.**

CERCLE DÉMOCRATIQUE STE-CROIX (VAUD)
CAFÉ-RESTAURANT

Grande salle et vaste jardin ombragé à la disposition des sociétés et écoles. — Bonne consommation. 44

OCCASION

Les fabricants fournisseurs des écoles des villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique sphère terrestre ou céleste d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un superbe pied en métal.

Ce merveilleux objet d'art qui doit être le plus bel ornement du salon ou du cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à fr. 30, sera fourni **franco de port et d'emballage** dans toute la Suisse, au prix de **fr. 15.**

Adresser mandats et commandes à nos bureaux.

Imprimerie C. Schweizer & Co.,
BIENNE.

ANÉMIE

PILULES du Dr BLAUD

CHLOROSE

CONTRE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de *50 ans* par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VÉRITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

BLAUD

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

12

Vient de paraître:

RECUEIL DE PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

par F. MAILLARD

Quinzième édition, refondue et augmentée

49 **Prix Fr. 1.25**

H. Mignot, éditeur,

Pré du Marché 17. **Lausanne.**

INSTITUT POLYGLOTTE

Fribourg (Gd Duché de Bade, Allem.)

Enseignement des *langues modernes* et des *branches commerciales*. Education distinguée, soins dévoués et vie de famille garantis aux parents de nos élèves; situation magnifique et saine. Prix modérés. Premières références. Prospectus et renseignements par la direction **H. Caspary.**

Occasion de vacances pour *MM. les instituteurs* de la Suisse française. 33

Aux merveilles de la science

APPAREILS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES et JOUETS ARTICULÉS

Phonographes, Système Lioret

No. 1 **fr. 25.** — No. 2 **fr. 150.** —

Catalogue illustré; plus de 300 dessins. Fournitures pour écoles d'arts et métiers, écoles professionnelles et d'apprentissages. Pièces détachées, etc., etc.

JULES GALÉ.

43 13, rue du Stand, **GENÈVE.**

Encre pour écoles Ire qté

en bonbonnes et barils de toute grosseur. — Echantillons gratis et franco. — Prix et conditions avantageux pour revendeurs. (H 25 Q)

E. Siegwart,

Fabrique de produits chimiques,

7 à **Schweizerhalle près Bâle.**

CHOCOLAT SUCHARD

Où irons-nous dimanche ? 41

Nous irons à Morat. Ville à arcades et vieux remparts, musée historique, obélisque, vue des Alpes et du Jura, promenade en bateau, bains du lac. (H1774F)

Poste vacant

On demande pour un grand institut de garçons de la Suisse centrale un **maître de français.** Entrée 1er octobre 1897.

Les candidats, Suisses romands ou Français qui possèdent la langue allemande, sont priés de se faire inscrire, en envoyant les certificats d'usage, sous chiffres 48 F. G. à l'expédition du journal *l'Educateur* à Bienne. 48

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20

GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois

Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance

Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes Méd. d'arg. pour les instruments de musique Médaille de bronze, la plus haute récompense décernée aux éditions musicales

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

Catalogues gratis et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'*Union artistique.*

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande.

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

PLUS DE DARTREUX

Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

CRÈME ANTI-DARTRE

de **Jean Koller,** méd.-dentiste, Lindenhof, **Hérisau**

Contre dartres sèches, fr. 3.— le flac.

Contre dartres humides, » 3.25 »

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres *sèches* ou *humides.* 32

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIII^me^ ANNÉE — BIENNE

N° 17 — 1^er^ Septembre 1897

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^er^ ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :
M. H. GOBAT. Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :
M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :
M. E. PÉQUEGNAT, Maître au Progymnase, BIENNE

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à
M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. **W. Rosier**, prof.; **Louis Favre, Baatard**, inst. à Genève; **Ch. Thorens**, inst., à Lancy. — VAUD : MM. **F. Cornamusaz**, inst. à Trey; **F. Guex**, directeur des Ecoles normales; **Gagnaux**, adjoint au Département; **Henchoz**, inst.; à Lausanne; **Dériaz**, inst., à Dizy; **Rochat**, inst., à Yverdon. — NEUCHATEL: MM. **L. Latour**, inspecteur, à Corcelles; **Clerc**, directeur, La Chaux-de-Fonds; **Grandjean**, inst., Le Locle. — FRIBOURG: M. **Léon Genoud**, directeur. — JURA BERNOIS: MM. **Mercerat**, inst., à Sonvillier; **H. Duvoisin**, directeur, à Delémont; **Schaller**, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE: **Fr. Fritschi**, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. **Dr. A. Gobat**, conseiller d'Etat, président honoraire. — **A. Gylam**, inspecteur, président. — **F. Bueche**, vice-président. — **H. Gobat**, rédacteur en chef. — **A. Baumgartner**, gérant. — **F. Bœgli**, secrétaire. — **E. Péquegnat, H. Prêtre** et **E. Germiquet**, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.
(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :
20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE

Mise au concours

La place de directeur de l'école secondaire des filles de Delémont est mise au concours.

Traitement: Fr. 3100, plus le logement.

S'inscrire jusqu'au 13 septembre prochain chez M. JAMBÉ, président de la commission d'école. 57

INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL
LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI

(Lugano) TESSIN (Lugano)

Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — **56me** année d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre. 52

Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.

ZURICH PENSIONNAT BOOS-JEGHER ZURICH

Etablissement supérieur pour l'éducation des jeunes filles

Fondé en 1880

Médaille d'or, Exposition Universelle de Paris 1889

Groupe: Education et enseignement

On enseigne à fond tous les ouvrages du sexe, la peinture, sciences, tenue des livres, comptabilité, correspondance, langues, musique.

Cours de ménage, 17 maîtres et maîtresses spéciales. Dix d'entre elles, en dehors des directeurs, habitent dans la maison. Situation saine près du lac, jardin. Bonne nourriture, vie de famille. (H 3842 Z) 53

Programmes détaillés dans quatre langues, à disposition.

Evangelisches Töchter-Institut

Bocken ob Horgen (Zürichsee)

Eröffnung 1. Oktober 1897

Prächtige, gesunde Lage. Pensionspreis für **achtmonatlichen Kurs,** prakt. und theoret. in **allen** Haushaltungsfächern Fr. 300. **Prospekte** versendet **J. Probst,** Pfarrer, **Horgen.** 51

CHARLES KUHN & Cie, STUTTGART

37, MARIENSTRASSE, 37

recommandent leur excellente

(Stg. à 2490) 24

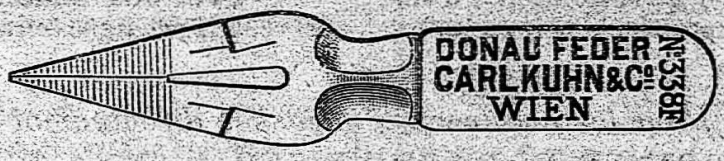

plume de bureau nº 338 avec pointes EF et F, nommée **Plume du Danube.**

En vente dans toutes les meilleures papeteries.